



IMPORTANT

ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

POUR LES MUNICIPALITÉS SUIVANTES :

Saint-Cyprien
Saint-Hubert-de-RDL
Saint-Épiphanie
Saint-Paul-de-la-Croix

Saint-Modeste
Saint-Arsène
Cacouna
L'Isle-Verte
Saint-Antonin

Notre-Dame-des-Sept-
Douleurs
Saint-François-Xavier-de-
Viger
Sainte-Françoise

Soyez conformes : avoir en main un permis ou un certificat AVANT de débiter des travaux

Avant de commencer vos travaux, il est important d'avoir en main un permis ou un certificat les autorisant. Tous travaux effectués sans autorisation sont passibles d'amende allant de 200\$ à 1000\$ pour toute personne physique et de 400\$ à 2000\$ pour une personne morale et peuvent entraîner une ordonnance de démolition et de remise en état des lieux.

Soyez prévoyants : prenez-vous à l'avance pour obtenir toutes les autorisations pour vos travaux

Règle générale, lorsque votre demande de permis ou de certificat est complète, dans certaines municipalités, l'inspecteur a officiellement jusqu'à **45 jours pour analyser votre demande**.

Une demande est complète quand tous les documents nécessaires pour son analyse sont au dossier. Informez-vous auprès de votre municipalité sur les documents à fournir!

- ✓ Si votre demande est conforme, le permis ou le certificat est émis.
- ✓ Si votre demande est non conforme, une lettre indiquant les dispositions réglementaires qui ne sont pas respectées vous ai transmise.

En période d'urgence sanitaire, il est préférable et plus rapide d'acheminer à l'inspecteur vos documents par courriel. Les documents papier sont mis en quarantaine avant d'être acheminés à l'inspecteur.

Voici l'adresse : bbeaulieu@mrcrdl.quebec

Soyez patients et compréhensifs

Actuellement, il y a une augmentation anormalement forte des demandes d'information, de demandes de permis et de certificats. Cette situation rallonge le délai de réponse habituel (plus de 72 heures). Un délai de traitement de 10 à 15 jours est à prévoir.

Soyez assurés que toutes les demandes sont importantes et recevront toute l'attention de l'inspecteur. Nous sommes désolés de cette situation. En cette période de pandémie, merci de demeurer solidaires et compréhensifs : ça va bien aller !

